INFORMATION AUX UTILISATEURS - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 02/11/2022 - MIS À JOUR LE 03/02/2023

Masques avec aimants Philips pour appareils de ventilation contre l'apnée du sommeil – Masque Amara View à contact minimal, masque facial DreamWear, masques nasaux DreamWisp avec coussin sur le nez, Wisp, Wisp Youth et masque de traitement 3100 NC/SP

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le n° R2221099.

Actualisation du 03/02/2023

Mise à jour des liens vers le site Internet de Philips dans les courriers joints

Actualisation du 09/01/2023

En décembre 2022, la société Philips a diffusé une mise à jour de ces notifications de sécurité produit et de la FAQ.

Le fabricant Philips a diffusé une information de sécurité relative aux masques avec aimants pour appareils de ventilation contre l'apnée du sommeil concernant un risque d'interférences avec des dispositifs médicaux implantés.

Consultez le courrier de Philips destiné aux patients, mis à jour au 03/02/2023

Consultez le courrier de Philips destiné aux fournisseurs d'équipements médicaux/distributeurs/prescripteurs, mis à jour au 09/01/2023

Consultez la FAQ de Philips donnant des précisions sur les références de masques sans aimants pouvant être utilisés en remplacement, mis à jour au 03/02/2023

Consultez le courrier de Philips informant des mises à jour réalisées en décembre 2022 sur les documents ci-dessus, mis à jour au 03/02/2023

En complément de l'information de sécurité de la société Philips, l'ANSM a publié une actualité qui précise la conduite à tenir par les patients :



PUBLIÉ LE 02/11/2022 - MIS À JOUR LE 03/04/2024

Masques avec aimants pour appareils de ventilation : risque d’interférences avec des dispositifs médicaux implantés

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE